MAIRIE
DE
SAINT - FELIX - DE - LODEZ
34725

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU: 31 octobre 2023

Compte-rendu affiché le : 07 novembre 2023

Date de convocation du conseil municipal : 26 Octobre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

PRÉSIDENT : Monsieur Joseph RODRIGUEZ

Nomination d'un secrétaire de séance et appel nominal.

Secrétaire élu à l'unanimité : Mme Louisiane DELMAS

Membres présents : *Mme Eliette CAMUT; M. Anthony JEANJEAN ; Mme Sophie SOUYRIS ; M. Samuel OLIVIER ; Mme Cristelle LENOIR ; Mme Marie-Pierre VERNET ; M. Stéphane VAN LERBERGHE ; M. Éric PEROLAT ; Mme Louisiane DELMAS ; M. Romain DESRICHARD ;*

Membres absents ayant donné pouvoir : *M. Antonio GODOY (Procuration à Louisiane DELMAS) ; Mme Maghnia MENGUS (Procuration à Sophie SOURYS) ; M. Gilles GROS (Procuration à Joseph RODRIGUEZ)*

Membre absent : *Mme Karen MARCON*

Ouverture de la séance à 19h00

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 octobre 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du 12 octobre 2023.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Ordre du jour

I– Préemption Maison Thibert
II- Tarif Marché de Noël
III– Demande de subvention - Chaucidou
IV - Questions diverses.

POINT N°1

2023-39: Préemption Maison Thibert

Monsieur le Maire présente la visite de la maison Thibert. Les photos et les différents diagnostics sont présentés aux élus. Un conseiller intervient pour demander la capacité financière de la commune à acheter le bien. Au regard du faible endettement de la commune, un achat est tout à fait envisageable. Ce projet devra cependant être arbitré avec les autres projets communaux.

Des hypothèses de prix sont évoquées par les élus. Monsieur le Maire est chargé de négocier auprès du propriétaire.

L'ensemble des élus s'accordent sur la nécessité de l'acquisition de ce bien pour un projet d'intérêt communal,

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de préempter le bien.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°2

2023-40: Tarif Marché de Noël

Monsieur le Maire rappelle que le marché de noël se déroulera le 2 décembre 2023. Il est nécessaire de voter le prix des emplacements. Madame Louisiane DELMAS, adjointe aux festivités, propose de fixer le prix à 5€, comme l'an passé.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide le tarif à 5 € pour les emplacements.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°3

2023-41: Demande de subvention - Chaucidou

Monsieur le Maire présente le projet de chaucidou sur l'avenue du bosquet et la rue du Moulin à huile. Un conseiller s'interroge sur la sécurité du dispositif. Il est indiqué que plusieurs dispositifs ont été testés sur l'avenue du bosquet mais sans succès. Le chaucidou est la seule alternative possible sur cet espace. Par ailleurs des dispositifs similaires ont été testés en France pour résoudre la même problématique de largeur de voirie.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a déposé les demande de financement auprès des différents financeurs.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

POINT N°4

Questions diverses

Parc photovoltaïque : Monsieur le Maire présente le projet du parc photovoltaïque avec une hypothèse d'autoconsommation. Les élus décident de ne pas étudier cette proposition pour le moment en raison des projets photovoltaïques en partenariat avec le pays cœur d'Hérault. Une réunion est prévue le 09 novembre 2023 pour étudier les hypothèses de portage administratif et financier des deux projets retenus par le Pays : ombrière photovoltaïque sur le parking des crassières – panneaux photovoltaïques sur la toiture des bâtiments scolaires.

Maison médicale : Monsieur le Maire demandera un rendez-vous avec le sous-préfet pour évoquer le projet d'implantation de pharmacie et déterminer comment faire avancer au plus vite le projet de maison médicale.

Fermeture de la séance à 20h15